

Réf: Dossier 302971

Avis de constitution

SOCIETE « ARSTS ET CULTURES »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 2742, Ilot 237

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARSTS ET CULTURES »

Objet : Evènementiel, exploitation de pierres précieuses, (or, diamant, colt an, fer manganèse) commerce General, prestation de service, import-export et divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements

Financiers avec possibilité de

donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales,

Industrielles, mobilières et

Immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 2742, Ilot 237

Dirigeant(s) M KOSSONOU ADOU KOFFI BERNARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03995 du 29/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24627/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

